

Het bijzonder bestek zal aangetekend verstuurd worden na ontvangst van het verschuldigde bedrag (25 EUR + 8,73 EUR of 25 EUR + 24,60 EUR) op de rekening van Smals bij BNP Paribas Fortis, en voor zover Smals de schriftelijke aanvraag ontvangen heeft ten laatste vijf werkdagen voor de datum waarop de inschrijvingen geopend worden.

Smals kan in geen geval aansprakelijk worden gesteld voor de vertragingen die te wijten zijn aan stakingen of andere gevallen van overmacht.

IV.3.4. Termijn voor ontvangst van inschrijvingen of deelnemingsaanvragen : 1 september 2010, te 14 uur.

IV.3.6. Taal of talen die mogen worden gebruikt bij inschrijvingen of verzoeken tot deelneming : Frans, Nederlands.

IV.3.7. Minimumtermijn gedurende welke de inschrijver zijn inschrijving gestand moet doen : zes maanden (vanaf de datum van ontvangst van de inschrijvingen).

IV.3.8. Omstandigheden waarin de inschrijvingen worden geopend : 1 september 2010, te 14 uur, Fonsnylaan 20, te 1060 Brussel.

Personen die de opening van de inschrijvingen mogen bijwonen : ja.

Alleen de inschrijvers die een inschrijving hebben ingediend of hun afgevaardigden worden toegelaten tot de zitting ter opening van de inschrijvingen.

Afdeling VI. Aanvullende inlichtingen

VI.3. Nadere inlichtingen :

Op 6 augustus 2010 wordt een infosessie georganiseerd in de lokalen van Smals, Fonsnylaan 20, te 1060 Brussel.

Kandidaten die deze infosessie wensen bij te wonen, dienen zich aan te melden bij de receptie en dienen aanwezig te zijn vanaf 14 uur.

De infosessie eindigt na de lezing van de vragen en de antwoorden.

De vragen dienen schriftelijk te worden gesteld en dienen te worden opgestuurd naar Smals, ter attentie van C. Stoquart ten laatste op 28 juli 2010.

Indien per mail, enkel naar het adres Smals-BB-001-002-2010@Smals.be

VI.5. Datum van verzending van deze aankondiging : 29 juni 2010.

Avis de marché

Section I. Pouvoir adjudicateur

I.1. Nom, adresse et point de contact : Smals, à l'attention de Christophe Stoquart, avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles, tél. + 32 (0)2 787 58 98, fax + 32 (0)2 511 12 42.

E-mail : Smals-BB-001-002-2010@Smals.be

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : point de contact susmentionné.

Adresse auprès de laquelle le cahier spécial des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus : point de contact susmentionné.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : point de contact susmentionné.

I.2. Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) :

Autre : Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale et de services publics fédéraux ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social et de l'Etat fédéral dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace.

Section II. Objet du marché

II.1. Description :

II.1.1. Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : support Alfresco.

II.1.2. Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

c) Services : catégorie de services 7.

Lieu principal de prestation : région Bruxelloise.

Code nuts : BE 100.

II.1.3. L'avis implique : l'établissement d'un accord-cadre.

II.1.4. Informations sur l'accord-cadre :

Durée de l'accord-cadre : quatre ans.

II.1.5. Description succincte du marché ou de l'achat/des achats : **le présent marché vise un accord-cadre pour la fourniture de « souscription Enterprise » (licence, maintenance et support) ainsi que des services de consultance pour Alfresco.**

II.1.6. Classification CPV (Vocabulaire commun pour les Marchés publics) :

Objet principal : descripteur principal : 72.50.00.00-0.

II.1.8. Division en lots : non.

II.1.9. Des variantes seront prises en considération : non.

Section III. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1. Conditions relatives au contrat :

III.1.1. Cautionnement et garanties exigés : voir cahier spécial des charges.

III.1.2. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : voir cahier spécial des charges.

III.1.4. L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : oui.

Description de ces conditions : voir cahier spécial des charges.

III.2. Conditions de participation :

III.2.1. Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur :

Qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes :

qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales;

qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales;

qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle.

Qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 69bis de l'arrêté royal du 8 janvier 1996.

Qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2. Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le candidat transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce pour les trois dernières années.

L'adjudicateur attire l'attention des soumissionnaires, sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un candidat peut, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités.

Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) : le chiffre d'affaires annuel moyen pour les trois dernières années, pour les services demandés, doit être supérieur à 300.000 EUR.

III.2.3. Capacité technique :

Renseignements et formalités pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Le soumissionnaire doit être un partenaire officiel et certifié par le produit Alfresco ou il apportera la preuve du support d'Alfresco dans le cadre de ce cahier des charges.

Le candidat :

Transmettra au minimum deux projets de référence en Alfresco réalisés dans les deux dernières années et concernant le même type de marché (support et consultance).

Pour chaque référence, le soumissionnaire devra transmettre :

le montant;

une description de la mission et le détail des services offerts;

le destinataire public ou privé;

la date de réalisation du projet;

les coordonnées d'une personne de contact chez le destinataire (dont un numéro de téléphone).

Transmettra une déclaration mentionnant le nombre moyen annuel de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge des services demandés, et cela pendant les trois dernières années.

Transmettra la description de l'équipement technique, des mesures employées pour l'exécution du marché ainsi qu'une description des mesures prises pour s'assurer de la qualité.

Un candidat peut, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités.

Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

Le nombre moyen de techniciens employés par le soumissionnaire et en charge des services demandés doit être supérieur ou égal à un architecte d'application/analyste technique et deux développeurs d'application pour l'année 2009 et à ce jour.

III.2.4. Marchés réservés : non.

Section IV. Procédure

IV.1. Type de procédure :

IV.1.1. Type de procédure : ouverte.

IV.2. Critères d'attribution :

IV.2.1. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

Des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.3. Renseignements d'ordre administratif :

IV.3.1. Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : Smals-BB-001.002/2010.

IV.3.2. Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : non.

IV.3.3. Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 1^{er} septembre 2010, à 14 heures.

Conditions et mode de paiement :

Le cahier spécial des charges peut être consulté à l'adresse ci-dessous ou obtenu :

Contre la somme de 25 EUR, payée en espèces.

Le compte exact sera glissé dans une enveloppe portant la mention : « Cahier spécial des Charges Smals-BB-001.002/2010 - EU ».

L'enveloppe sera remise à la réception de Smals ASBL, avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles, de 9 à 16 heures sauf les week-ends et jours fériés en échange d'un exemplaire du cahier spécial des charges.

Contre la somme de 33,73 EUR (frais de port de 8,73 EUR pour la Belgique) ou 49,60 EUR (frais de port de 24,60 EUR pour les autres pays de l'Union européenne), somme versée sur le compte BNP Paribas Fortis : 001-1614919-42, Iban : BE77 0011 6149 1942.

Bic : GEBABEBB, Smals ASBL, avenue Fonsny 20, 1060 Bruxelles, avec la mention « Réf. Smals-BB-001.002/2010 - EU ».

Le virement sera complété d'une demande écrite adressée à l'attention de M. C. Stoquart, Smals ASBL, avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles.

Le cahier spécial des charges sera transmis par envoi recommandé suite à la réception du montant dû (25 EUR + 8,73 EUR ou 25 EUR + 22,60 EUR) sur le compte BNP Paribas Fortis de Smals, et pour autant que la lettre de demande nous soit également parvenue au plus tard cinq jours ouvrables avant la date d'ouverture des offres.

Smals ne peut en aucun cas être tenue responsable de retards encourus suite à des grèves ou autres cas de force majeure.

La date et heure limites d'obtention du cahier spécial des charges à la réception de Smals sont celles de l'ouverture des offres.

IV.3.4. Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 1^{er} septembre 2010, à 14 heures.

IV.3.6. Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français, néerlandais.

IV.3.7. Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : six mois (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8. Modalités d'ouverture des offres : 1^{er} septembre 2010, à 14 heures.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : oui.

Seuls les soumissionnaires ayant remis une offre ou leurs délégués seront admis à la séance d'ouverture des offres.

Section VI. Renseignements complémentaires

VI.3. Autres informations :

Le 6 août 2010, une séance d'information sera organisée dans les locaux de Smals, avenue Fonsny 20, à 1060 Bruxelles.

Les candidats souhaitant y assister se présenteront à la réception, et seront présents dès 14 heures.

La séance se terminera après la lecture des questions et des réponses.

Les questions seront posées par écrit et envoyées à Smals, à l'attention de M. C. Stoquart au plus tard le 28 juillet 2010.

Si par mail, seulement à l'adresse Smals-BB-001-002-2010@Smals.be

VI.5. Date d'envoi du présent avis : 29 juin 2010.